

Tarifs 2020-2021 sous réserve de validation par les prochains Conseils d'I.U.T. et Conseil d'Administration de l'Université

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi « Avenir professionnel » du 05 septembre 2018 :

Tous les tarifs s'entendent hors droits universitaires

TARIFICATION FORMATION CONTINUE ET CONTRAT DE PROFESSIONALISATION

Diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI – Diplômant sur 1 an)

Mode financement	Forfait
Formation initiale (non boursier)	250,00 €
Formation initiale (boursier)	125,00 €

Diplôme universitaire de technologie (Diplômant sur 2 ou 3 ans)

► **En contrat de professionnalisation ou pro A ou CPF :**

Diplôme	Volume horaire	Tarif horaire	Montant
DUT Carrières Juridiques (deuxième année)	450	9,15 €	4 117,50 €
DUT GACO (première année)	720	9,15 €	6588 €
DUT GACO (deuxième année)	734	9,15 €	6716,10 €

Le financement s'effectue sur la base des forfaits fixés par accord conventionnel, ou à défaut d'un tel accord, sur la base d'un minimum de 9,15 euros de l'heure pour la formation théorique.

► **Autres financements :**

Mode de financement	Première année	Deuxième année
Organisme	2 500,00 €	2 500,00 €
Individuel FC (Formation permanente)	1 500,00 €	1 500,00 €
Public prioritaire FC (Formation permanente)	750,00 €	750,00 €

Licences Professionnelles (Diplômant sur 1 ou 2 ans)

► En contrat de professionnalisation ou pro A ou CPF :

Diplôme	Volume horaire	Tarif horaire	Montant
Assistant de gestion administrative et financière (AGAF)	450	9,15 €	4 117,50 €
Chargé(e) des Ressources Humaines (CRH)	440	9,15 €	4026 €
Collaborateur Polyvalent en Droit des Sociétés et Comptabilité (CDSC)	450	9,15 €	4 117,50 €
Commerce International avec les Marchés émergents (CIME)	447	9,15 €	4090.05€
Communication Globale et Numérique (CGN)	442	9,15 €	4044.33€
E-Commerce et Marketing Numérique (MCD)	440	9,15 €	4026 €
Métiers de l'entrepreneuriat (MECE)	450	9,15 €	4 117,50 €

Le financement s'effectue sur la base des forfaits fixés par accord conventionnel, ou à défaut d'un tel accord, sur la base d'un minimum de 9,15 euros de l'heure pour la formation théorique.

► Autres financements :

Mode financement	Forfait
Individuel FC (Formation permanente)- Y compris mobilisation des heures du CPF	1 500,00 €
Public prioritaire FC (Formation permanente)	500,00 €

Tarification par matière ou par module ou par bloc de compétence

Mode de financement	Tarif horaire
Organisme	9,15 €
Individuel FC (Formation permanente)	3,75 €

Formations qualifiantes ou certifiantes

Mode financement	Forfait
Modules spécifiques	
Financement par un organisme	520,00 €
Financement individuel (Formation permanente)	520,00 €
Public prioritaire (Formation permanente)	200,00 €
Stages qualifiants	
Financement par un organisme	800,00 €
Financement individuel (Formation permanente)	500,00 €
Public prioritaire (Formation permanente)	200,00 €

TARIFICATION APPRENTISSAGE VIA NOTRE C.F.A.

Décret 2018-1345 du 28 décembre 2018 relatif aux modalités de détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
Décret 2019-956 du 13 septembre 2019 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
Vu la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
Décret 2019-956

Le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage est déterminé par France compétences, cette valeur pourra différer en fonction de la branche professionnelle concernée.